

214C1199
FR0000072910-OP017-E01

25 juin 2014

Ouverture de l'offre publique d'échange visant les actions de la société.

GROUPE STERIA SCA

(Euronext Paris)

Le 24 juin 2014, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré recevable l'offre publique d'échange visant les actions de la société GROUPE STERIA SCA, déposé par Société Générale, agissant pour le compte de la société anonyme Sopra Group (cf. D&I 214C1174 du 24 juin 2014).

La note d'information de Sopra Group (visa n° 14-322 en date du 24 juin 2014) et la note en réponse de la société GROUPE STERIA SCA (visa n° 14-323 en date du 24 juin 2014) ont été diffusés et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'échange sera ouverte du **26 juin 2014 et sa date de clôture sera arrêtée après l'obtention par l'initiateur de l'autorisation de la Commission Européenne au titre du contrôle des concentrations**¹.

Nyse Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre.

¹ Il est rappelé que l'offre est soumise à la condition suspensive, prévue à l'article 231-11 du règlement général, de l'obtention de l'autorisation de la Commission Européenne au titre du contrôle des concentrations.